

**COMMUNE DE**

**BRIGUEUIL**

**(Charente)**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Membres en exercice : 14

Membres présents : 11

Membres votants : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 septembre à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert ROUGIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 Août 2025.

**PRESENTS** : Mmes et MM. ROUGIER R., GROS B., DESCOURVIERES R., BEAULIEU Cl., OZENNE N., ROCHER Ch., ROCHE D., LAVAUZELLE I., GUENE F., FREMERY Cl., TERNET C.,

**POUVOIRS** : Mme COUTANT Martine à M. ROCHER Christian, - Mme GOURSAUD Christiane à Mme GROS Bernadette

**ABSENTS** : JOULIA G. (excusé)

Madame LAVAUZELLE Isabelle a été élue secrétaire de séance.

### **DELIBERATION N° 2025-6-01 – CIMETIERE**

Monsieur Le Maire expose que suite à la mise en place des cavurnes dans le cimetière communal il convient d'adopter le règlement précisant les modalités d'utilisation (annexe n°1) et de fixer les tarifs pour la concession cavurnes.

Il propose le tarif suivant :

concession cavurnes 30 ans : 1200.00 euros

Et sollicite l'avis du conseil municipal concernant l'adoption du règlement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- décide de fixer à 1200.00 euros le tarif pour une concession cavurnes pour une durée de 30 ans
- adopte le règlement concernant l'utilisation des cavurnes

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Le Maire,  
Robert ROUGIER

